



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Jolivent
Mercredi 18 mars 2026 à 19h
Local B1-020
PROCÈS-VERBAL

Présences : Johanne Rousseau, Sophie Cayouette, Stéphanie Lemieux, Sylvain Désilets, Nathalie Thériault, Manuel Loigeret et Émilie Lapalme.

Absences : Chantal Forcier, Audrey D'Amato, Audrey Proulx et Élise de Castro Hilmann.

	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
1.	Constat du quorum et ouverture de l'assemblée Ouverture de la rencontre à 19h13.	Présidente	5 min.	Constat
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour Proposé par Nathalie Thériault et adopté à l'unanimité. CÉ 2025-2026 26			Adoption
3.	Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2026 Proposé par Émilie Lapalme et adopté à l'unanimité. CÉ 2025-2026 27	Présidente	15 min.	Adoption
	3.1 Suivi au procès-verbal Suivi du suivi au procès-verbal : Madame Johanne Rousseau informe les membres du conseil d'établissement que l'ensemble des parents de l'école Jolivent a reçu, le 17 mars 2026, un courriel les invitant à assister à la conférence « L'anxiété – Trucs et stratégies pour la prévenir et la contrer », offerte par la Boîte@Psy. Cette conférence se tiendra le 28 avril prochain à l'école Le Tournesol. Les parents sont invités à confirmer leur présence en remplissant le formulaire FORMS accessible via le lien fourni. Suivi du point 5.2 : Madame Johanne Rousseau précise que madame Claudia Gilbert ne pouvait pas proposer l'approbation de ce point, puisqu'elle agissait à titre de membre substitut lors de la dernière rencontre. À ce titre, elle ne disposait pas du droit de vote au sein du conseil d'établissement. Pour être autorisée à proposer ou à voter, elle devait remplacer officiellement un membre absent, ce qui n'était pas le cas à ce moment. Le nom de madame Émilie Lapalme sera donc inscrit au procès-verbal. Suivi du point 6.1 : Madame Johanne Rousseau explique que la dictée de la directrice est actuellement en cours à l'école et qu'elle se déplace dans les classes afin de faire les dictées à tous les niveaux. Elle précise également que les parents recevront, au cours de la semaine du 23 mars, un courriel leur rappelant la démarche à suivre pour effectuer un don sur la plateforme « La Fabrique à projets ». Suivi du point 6.6 : Madame Johanne Rousseau indique qu'une technicienne en éducation spécialisée est actuellement en arrêt de travail. En raison de ce manque de personnel, les ateliers d'habiletés sociales sont temporairement suspendus. Ceux-ci reprendront dès qu'une personne sera en remplacement de l'employée absente. Suivi du point 7.2 : Madame Johanne Rousseau précise que le projet Agr'École a été présenté aux enseignant(e)s lors de l'assemblée générale tenue le mardi 24 février dernier. Ceux-ci prendront le temps d'en discuter entre eux après avoir pris connaissance du programme proposé par l'organisme et se			



	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
	positionneront afin de lui faire part de leur intérêt à participer à ce concours.			
	3.2 Correspondance Aucune correspondance	Direction		
4.	Parole au public Le conseil d'établissement s'est tenu sans la présence du public.		5 min.	Information
	Points de décision (adoption et/ ou approbation)			
	5.1 Critère de sélection de la direction d'établissement Madame Sophie Cayouette, présidente du conseil d'établissement, informe les membres qu'elle procédera à un envoi par courriel en vue d'élaborer les critères de sélection de la direction d'établissement. Les membres auront jusqu'au 9 avril pour y répondre. L'adoption des critères se fera par voie électronique. CÉ 2025-2026 28	Présidente		Adoption
5.	5.2 Porte ton pyj Madame Amélie Bénard, enseignante de 3e année à l'école, soumet au conseil d'établissement la possibilité d'organiser une journée « Porte ton pyj ». Elle propose d'inviter les élèves à se présenter à l'école en pyjama en échange d'un don qui serait remis à la fondation Enfant Soleil. Bien que la grande journée provinciale ait eu lieu le 26 février dernier, il est possible de tenir cette activité à une date choisie par l'école. Une date sera déterminée et communiquée aux élèves dans les meilleurs délais. Proposé par Nathalie Thériault et approuvé à l'unanimité. CÉ 2025-2026 29	Direction	30 min.	Approbation
	Points d'échange et d'information			
6.	6.1 Photo scolaire / agenda / traiteur Madame Johanne Rousseau mentionne avoir participé à une rencontre réunissant l'ensemble des directions du CSSP. Lors de cette rencontre, il a été précisé qu'il est possible de reconduire les ententes avec les fournisseurs actuels pour la prochaine année scolaire, puisque les contrats en vigueur n'atteignent pas les seuils exigeant un processus d'appel d'offres. Elle recommande ainsi de poursuivre avec les mêmes fournisseurs pour les photos scolaires, l'agenda scolaire et le service de traiteur. Toutefois, avant toute reconduction de l'entente avec le traiteur, un sondage sera mené auprès des parents afin d'évaluer leur niveau de satisfaction.	Direction	40 min.	Information
	6.2 Cinéma 20 mars 2026 Madame Johanne Rousseau informe les membres que l'organisation de la soirée cinéma progresse bien. Cette activité est coordonnée par madame Annie Desautels, qui a réussi à obtenir certaines commandites pour l'événement. À cet effet, La Cage aux Sports fournira du maïs soufflé, tandis que l'épicerie Métro Riendeau offrira des jus. Des bonbons seront			



	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
	également achetés afin d'être vendus au kiosque prévu lors de la soirée. La capacité d'accueil est fixée à 250 personnes. À ce jour, 137 billets ont été vendus.			
	6.3 Concours « Gagne ta classe extérieure » Considérant les travaux actuellement en cours visant l'aménagement de la cour extérieure de l'école et suivant les recommandations du centre de services scolaire, madame Annie Désautels a procédé à l'inscription de l'école Jolivent au concours « Gagne ta classe extérieure ». Ce concours offre la possibilité de remporter du mobilier destiné à l'aménagement de la cour. Le tirage aura lieu le 25 mars prochain.			
	6.4 Absence d'un membre du CÉ (règles régie interne CÉ) Madame Johanne Rousseau indique que monsieur Marc-André Trépanier, membre substitut représentant les parents au conseil d'établissement, n'a donné aucune suite à sa nomination depuis celle-ci. Elle soulève la question quant au maintien de son statut au sein du conseil. À la suite de la lecture des règles de régie interne, il est convenu de ne pas procéder à son retrait du conseil d'établissement, puisque son rôle est celui de membre substitut et qu'aucune disposition ne prévoit l'obligation de participer aux rencontres.			
	6.5 Spectacle de talent Le spectacle de talent aura lieu le vendredi 24 avril en après-midi. Monsieur Richard Chevrier, enseignant de musique, assure l'organisation de cette activité en collaboration avec quelques collègues. Les auditions se tiendront au cours des prochaines semaines.			
	6.6 Inscription service de garde La période d'inscription se déroulera du 16 au 24 mars 2026. Les parents de l'école recevront quelques rappels par courriel afin d'inscrire leur enfant. Il est important de procéder à l'inscription à ce moment de l'année, puisque nous préparerons, dans les prochaines semaines, le plan d'effectif pour la prochaine année scolaire.			
7	Parole aux divers représentants		30 min.	Information
	7.1 Comité de parents En raison de l'absence de Madame Audrey Proulx, aucun compte rendu du comité de parents n'a pu être présenté.			
	7.2 OPP En raison de l'absence de Madame Élise de Castro Hilmann, aucun compte rendu de l'OPP n'a pu être présenté.			
	7.3 Service de garde En raison de l'absence de Madame Chantal Forcier, aucun compte rendu du service de garde n'a pu être présenté. Madame Johanne Rousseau informe qu'en raison de la fermeture de l'école pendant deux jours au retour de la semaine de relâche, deux journées pédagogiques ont été retranchées du calendrier			



	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
	scolaire de l'année en cours. Cette situation entraîne une diminution du temps de planification pour les éducateurs et éducatrices en milieu scolaire.			
	7.4 Parole aux membres Monsieur Manuel Loigeret indique avoir reçu des commentaires positifs de la part d'un parent concernant la gestion d'une situation problématique survenue durant l'heure du dîner, dans la semaine du 2 février. La direction précise qu'elle n'était pas présente lors de ces événements et qu'elle n'a donc pas assuré la gestion de la situation. Les commentaires seront transmis à la responsable de l'école, Madame Marie-Noëlle Dalpé, qui a effectué les suivis nécessaires en l'absence de la direction. Monsieur Manuel Loigeret rapporte avoir reçu une question d'un parent concernant le manque de personnel au service de garde. Le parent s'interroge sur la possibilité d'un remboursement lorsque les parents reçoivent un courriel leur suggérant, en raison d'un manque d'effectif, de venir chercher leur enfant plus tôt. La direction précise qu'aucun remboursement n'est prévu, puisque cette demande est formulée à titre indicatif seulement et repose sur une démarche volontaire des parents, sans aucune obligation.	Membres		
	7.5 Informations de la direction Madame Rousseau indique que l'ensemble des points a été abordé lors de la rencontre et qu'elle n'a rien à ajouter.	Direction		
8	Questions diverses		5 min.	Information
9	Mot de la fin et levée de l'assemblée Fin de l'assemblée à 20h19	Présidente		
10	Voici le lien vous menant aux capsules et aux fiches pour la formation obligatoire pour les nouveaux membres.	Aux membres		

Johanne Rousseau – Direction

Sophie Cayouette – Présidente CÉ